



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 17 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le 17 mars à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Pont Péan dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Francis RICHEUX, Jean ROUSIN, Christophe LECOMTE (suppléant de M. MARTIN), Yann SOULABAILLE, Georges DUMAS

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Flavie BOUKHENOUFFA, Emmanuelle ROUSSET, Marie-Edith MACE, Messieurs Thierry LE BIHAN, Jean-Pierre Martin, Guillaume PERRIN

Pouvoir : de Madame Flavie BOUKHENOUFFA à Monsieur DEMOLDER, de Monsieur Guillaume PERRIN à Monsieur RICHEUX et de Madame Emmanuelle ROUSSET à Monsieur SOULABAILLE, Monsieur Patrick HERVIOU à Monsieur BOIVENT et Monsieur Jean-Claude BELINE à Monsieur REGNIER

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON payeur Départemental, Monsieur Antoine DECONCHY et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Remi PITRE

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 14

Date de la convocation : le 10 mars 2022

ADMINISTRATION GENERALE

N°22/03-10 Adoption du programme d'opérations 2022

Comité syndical du 17 mars 2022

N°22/03-10 Adoption du programme d'opérations 2022

Rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le programme d'opérations 2022 et le report 2021 doivent être inscrits au Budget Primitif.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **ADOPTER** le programme d'opérations 2022 et le report 2021 d'un montant global de **8 136 721€** ; cette somme étant prévue au budget.

<i>Collectivité</i>	<i>Report RAR 2021</i>	<i>Programme 2022</i>	<i>TOTAL 2022</i>
Eau du Pays de Fougères	403 096	346 380	749 476
CEBR	495 692	3 190 900	3 686 592
EPSM	416 646	812 294	1 228 940
SMP Ouest 35	114 540	397 621	512 161
CC Bretagne Romantique	21 903	54 200	76 103
CC St Méen-Montauban	5 000	72 000	77 000
SIEFT		0	0
Eau des Portes de Bretagne	380 270	1 126 180	1 506 450
EPTB Vilaine	0	300 000	300 000
TOTAL	1 837 146	6 299 575	8 136 721

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 17 mars 2022

Le Président,

JBIVENT
 Joseph BOIVENT

